

Étude de cas par le Dr Alvin De Leon



CAS : 41

DATE : février 2016

PATIENT : homme, 31 ans, droitier



Plainte subjective : le patient se plaint d'une **douleur dans le bas du dos, côté droit**, apparue quelques jours après une intense séance d'entraînement aux arts martiaux mixtes. Il dit que les symptômes sont apparus sans raison apparente, car il ne se souvient pas s'être blessé pendant l'entraînement. Il connaît la GNM et il se demande si ses douleurs dorsales pourraient être liées à un conflit au travail. Il dit que ses douleurs dorsales ont commencé après son premier jour de travail sur un nouveau projet de construction. Bien qu'il ait dû fournir davantage d'efforts physiques, il dit qu'il ne s'est pas blessé au dos au travail, mais qu'il était « stressé » de devoir travailler avec un responsable avec lequel il ne s'entendait pas bien auparavant. Il se demande si son mal de dos pourrait être dû au « manque de soutien » de la part de ce responsable. Cependant, lors de questions supplémentaires, il a déclaré qu'il n'y avait pas de véritable conflit avec ce responsable et qu'il avait postulé pour participer à ce nouveau projet en sachant très bien qu'il travaillerait avec ce responsable. Lorsque je lui ai demandé si ses douleurs dorsales avaient commencé à s'atténuer après avoir réalisé cela, il m'a répondu « non ».

Observation : le patient présente une amplitude de mouvement complète au niveau du bas du dos, avec une légère douleur dans le bas du dos, côté droit, en fin de rotation vers la droite. La palpation a révélé une sensibilité et une raideur des muscles paravertébraux lombaires, en particulier des muscles moyens fessiers droits. Tous les autres tests orthopédiques lombaires sont normaux. L'examen chiropratique a révélé des restrictions articulaires sur toute la colonne vertébrale et des points gâchettes myofasciaux dans les muscles lombaires des deux côtés.

Organes affectés : muscles, ligaments et articulations du bas du dos, côté droit

Feuillet embryonnaire : mésoderme nouveau

Centre de contrôle au cerveau : moelle cérébrale

Explication de la GNM : douleur musculaire dans le bas du dos, côté droit : **conflit modéré de dévalorisation de soi lié à un « manque de soutien » de la part d'un partenaire.** Il y a nécrose des muscles striés du bas du dos durant la **Phase de Conflit Actif**. Le patient est actuellement en **Phase de Guérison**, laquelle implique la restauration des tissus, accompagnée d'un gonflement et de douleurs. Le sens biologique de ce Programme Biologique Spécial est de renforcer le muscle afin d'améliorer le soutien de la colonne vertébrale. Puisqu'il est déjà en phase de guérison, il est important qu'il découvre le conflit (DHS) afin d'éviter d'éventuelles rechutes par l'activation de **rails**.

Compréhension de la GNM : en poussant plus loin l'investigation, le patient a confié qu'il était très impatient d'être retenu pour travailler sur ce nouveau projet, car cela impliquait pour lui une promotion au sein de l'entreprise. Il pensait que grâce à son expérience et au fait qu'il avait parcouru toutes les étapes nécessaires, l'obtention de ce projet lui vaudrait une promotion. Cependant, il réalise maintenant que son manque de soutien est dû au fait que son patron lui a proposé le projet sans lui offrir de promotion (**son DHS**). Il dit qu'avant de commencer à travailler sur le nouveau projet, il a réfléchi un moment aux raisons pour lesquelles il n'avait pas eu cette promotion. Il a réussi à se faire à l'idée de ne pas être promu et à accepter le fait que ce n'était qu'une question de temps. Il a compris que son mal de dos provenait de ses propres attentes quant à ce que signifierait le fait de se voir proposer le nouveau projet et qu'il avait réussi à résoudre le problème avant de commencer à travailler sur ce nouveau projet, ce qui avait entraîné l'apparition de ses symptômes.

Un ajustement complet de la colonne vertébrale, un massage musculaire et un rééquilibrage général du corps ont été effectués pour lui apporter un peu de soulagement. Je lui ai demandé de revenir après une semaine si les symptômes persistaient.

Résultats : lors d'un rendez-vous de suivi près de deux mois plus tard, le patient a déclaré que ses douleurs dorsales avaient disparu après la dernière consultation. Il ne se plaint plus de douleurs dorsales et vient consulter pour d'autres symptômes. Lors d'un autre rendez-vous six mois plus tard, il ne ressentait toujours aucune douleur dans le bas du dos.

Pour la clarification de termes spécifiques, veuillez consulter le document « Les Cinq Lois Biologiques »

Source : www.LearningGNM.com